

ARRETE N° 2020-DF-RF-06-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Sciences et technologies du numérique du 8 juillet 2020 ;
Vu l'avis de la CFVU du 8 octobre 2020 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Sciences et technologies du numérique pour l'année universitaire 2020-2021 :

Licence mention Informatique	Pablo RAUZY/ Anna PAPP/ Gilles BERNARD(IED)/ Jaziri RAKIA(IED)
parc. Micro-informatique et Machines Embarquées	Lynda SEDDIKI
Licence mention Mathématiques	Wolfgang SCHMID
Master mention Humanités Numériques	Imad SALEH/ Everardo REYES
parc. Analyse et valorisation des usages numériques	Samuel SZONIECKY/ Hakim HACHOUR
parc. Création et édition numérique	Philippe BOOTZ/ Samuel DA SILVA(M1)/ Laure LEROY(M2)
parc. Gestion stratégique de l'information	Madjid IHADJADENE/ Orelie DESFRICHES DORIA
parc. Numérique : enjeux et technologies	Philippe BOOTZ
Master mention Informatique	Arab ALI CHERIF

parc. M1 Informatique

**Youcef TOUATI/
Jean-Jacques MARIAGE**

parc. M2 Conduite de projets informatiques

**Herman AKDAG/
Arab ALI CHERIF**

parc. M2 Informatique embarquées, Images et Jeux, Intelligence Artificielle

Mehdi AMMI

parc. Technologies de l'hypermédia

**Imad SALEH/
Nasreddine BOUHAI**

parc. M2 Big data et fouille de données

**Gilles BERNARD/
Jean-Jacques MARIAGE**

Master mention Mathématiques

Abdellah MOKRANE

parc. Arithmétique, Codage et Cryptologie

SiheM MESNAGER

parc. Cybersécurité

Larbi BOUBCHIR

Master mention Patrimoine et musées
Cohabité Paris 8-Paris Ouest

**Bernadette DUFRENE(P8)/
Remi LABRUSSE(P.Ouest)**

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Sciences et technologies du numérique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 28 octobre 2020

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8

Annick ALLAIGRE

Administratrice provisoire
Université Paris 8
Vincennes - Saint-Denis
Annick ALLAIGRE